



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pays en voie de développement

Question écrite n° 8771

Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie sur la progression constante du sida en Afrique. Selon le rapport annuel de l'Onusida, en 2002, « l'épidémie de sida a causé plus de trois millions de décès, et on estime que cinq millions de personnes ont contracté le virus cette même année, ce qui porte à 42 millions le nombre de personnes vivant avec le virus dans le monde ». C'est l'Afrique subsaharienne qui est la plus concernée et pour la première fois il y a autant de femmes touchées que d'hommes. Cette aggravation de l'épidémie est aussi le signe d'une grave crise économique dans cette partie de l'Afrique et de la famine qui continue de sévir, famine et sida étant directement liés. La France ne peut pas rester indifférente à ce fléau qui est en train de dépasser les frontières de l'Afrique pour atteindre d'autres pays, comme l'Asie, l'Inde, la Chine, les Caraïbes et l'Amérique latine. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer de quelle manière la France participe aux programmes internationaux de prévention et de quels moyens elle peut disposer pour renforcer son action en Afrique.

Texte de la réponse

Face à la progression croissante de l'endémie d'infection à VIH, la France s'est engagée depuis 1985 dans un soutien aux pays les plus touchés. Au titre de l'aide bilatérale aux pays de la zone de solidarité prioritaire, ce sont plus de 15 millions d'euros qui sont affectés annuellement à des projets de lutte contre le VIH/sida, animés par une centaine d'assistants techniques et/ou par des organisations non gouvernementales dans quarante-trois pays. Ces projets s'inscrivent dans les cinq priorités stratégiques définies par le ministère des affaires étrangères : approche globale de la prise en charge (médicale et extramédicale), vision régionale (mise en oeuvre de synergies, renforcement des partenariats), implication des partenaires non gouvernementaux et des personnes atteintes, stabilisation et pérennisation des acquis en soutenant le renforcement des systèmes nationaux de santé, enfin développement de la recherche appliquée. Sur le plan de la recherche orientée vers les problématiques spécifiques des pays du Sud et du VIH/sida, la France (ministère des affaires étrangères et ministère de la recherche) consacre, en 2002, 8 millions d'euros au soutien des programmes de l'Agence nationale de recherche contre le sida dans les pays en développement. La France est également l'initiatrice du projet ESTHER (Ensemble pour une solidarité thérapeutique hospitalière en réseau) pour la prise en charge des personnes infectées par le VIH/sida. Des partenariats directs entre hôpitaux du Nord et du Sud sont en cours de constitution et devront faciliter l'extension du nombre de sites aptes à prescrire puis à contrôler les traitements antirétroviraux, donc l'accroissement du nombre de personnes recevant des traitements efficaces. Ces programmes sont en cours de démarrage dans dix pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et d'Asie du Sud-Est (9 millions d'euros en 2002). Au plan multilatéral, au-delà de son soutien à l'ONUSIDA (125 000 millions d'euros en 2002) la France a été particulièrement active dans la mise en oeuvre du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, dont elle est membre du Conseil d'administration, et qui s'est déjà engagé à soutenir des programmes d'action dans quarante pays, pour un montant total, sur deux ans, de 616 millions de dollars. Au sein du Fonds, la France est très attentive à ce que l'accès aux traitements antirétroviraux soit retenu comme un des éléments prioritaires de la lutte contre la pandémie. La France a déjà

promis d'affecter 150 millions d'euros à ce fonds, sur trois ans (2002-2004), dont 50 ont été déjà versés pour 2002. Enfin, dans le cadre de l'initiative de réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE), la France soutient l'élaboration par les pays concernés de contrats de désendettement et de développement (C2D). Dans ces contrats, 10 % des sommes qui auraient dû être affectées au remboursement de la dette bilatérale seront dédiés à des projets de lutte contre le VIH/sida, soit 470 millions d'euros dans les quinze ans à venir. Les contrats déjà signés avec l'Ouganda et le Mozambique prévoient que 3 millions d'euros seront affectés annuellement à la lutte contre le sida dans ces deux pays. En 2003, la France, présidente du G8, s'attachera à ce que la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ainsi que l'accès aux médicaments essentiels soient pris en compte au sommet d'Evian, dans le droit fil du plan d'action du G8 pour l'Afrique lancé à Kananaskis en juin 2002.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8771

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération et francophonie

Ministère attributaire : coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 2002, page 4882

Réponse publiée le : 10 février 2003, page 1021